

Montréal, le 20 février 2024

M. Eric Girard
Député de Groulx
Ministre des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4
consultations@finances.gouv.qc.ca

Objet : Consultations prébudgétaires du ministère des Finances du Québec pour l'exercice 2024-2025

Monsieur le Ministre,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour l'occasion qui nous est donnée de faire connaître nos priorités pour le prochain budget québécois.

Sollio Groupe Coopératif (SGC), plus importante coopérative agricole canadienne aux racines québécoises, appartient à plus de 123 000 membres, producteurs agricoles et consommateurs, regroupés au sein de 48 coopératives agricoles traditionnelles et de consommation bien implantées dans leurs communautés, représentant un facteur de stabilité et de solidité.

Depuis 1922, cultiver, élever, produire, transformer et bâtir l'économie de demain sont des gestes quotidiens qui font partie de l'ADN de nos 16 150 employés et des 7 000 travailleurs des coopératives affiliées.

Sollio Groupe Coopératif agit fièrement comme moteur de développement économique et social enraciné en région qui génère un chiffre d'affaires de 8,9 milliards de dollars. Notre contribution économique pour l'année 2020 correspondait à 2,7 millions de dollars au PIB québécois et à plus de 700 000 \$ en retombées fiscales. Nos activités se séparent en trois divisions : Olymel S.E.C., Sollio Agriculture et Groupe BMR Inc. De même, notre réseau est constitué d'un ensemble d'entreprises coopératives qui appartient et qui est administré par des producteurs agricoles.

Sollio Groupe Coopératif accompagne la relève agricole avec l'objectif de préserver la prospérité des producteurs membres et de leur famille au sein de modèles de ferme innovants. Notre modèle coopératif nous permet entre autres d'investir dans les collectivités et de prendre soin de nos membres, notamment par la distribution de ristournes.

Nos coopératives agricoles sont des sociétés constituées librement par les producteurs agricoles en vue d'assurer l'approvisionnement de leur exploitation, d'améliorer les conditions de production et de faciliter l'écoulement des produits, notamment en allongeant la chaîne de valeur. Nos producteurs améliorent leurs conditions de vie en tirant de grands avantages comme le pouvoir de négocier et de partager les ressources, ce qui contribue à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté.

SGC est donc au cœur d'un modèle organisationnel qui regroupe des producteurs agricoles, des citoyens consommateurs, des distributeurs alimentaires ainsi que des transformateurs et, à cet égard, cela nous confère un point de vue singulier sur le secteur agricole et agroalimentaire ainsi que sur ses enjeux.

Main-d'œuvre

À l'instar des secteurs industriels régionaux, SGC et ses divisions font face au défi qu'est la pénurie de main-d'œuvre. Pour assurer une continuité et une croissance de nos opérations, des efforts collectifs en matière de régionalisation de l'immigration temporaire et qualifiée, de la formation et de la requalification professionnelle doivent être déployés. La modernisation des processus en usine permet de pallier certaines pénuries de main-d'œuvre dans les métiers de première ligne ainsi que d'augmenter la cadence et les capacités de production.

L'enveloppe budgétaire allouée au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration devrait être augmentée afin d'assurer une meilleure coordination des instances fédérales et québécoises pour réduire les délais administratifs liés à la sélection des candidats et l'obtention des visas. Cela permettrait d'augmenter le nombre de travailleurs dans les régions du Québec. Soulignons que les travailleurs étrangers temporaires recrutés par Olymel sont très majoritairement francophones, travaillent en région et gagnent des salaires avoisinants 70 000\$ annuellement.

La pérennisation du processus simplifié pour le traitement des demandes d'Évaluation de l'impact sur le marché du travail pour les employeurs du Québec contribuerait à accélérer l'obtention des permis nécessaires aux travailleurs. Aussi, cela permettrait de se préparer adéquatement à ce processus administratif afin de maintenir la continuité et la croissance de nos opérations.

Agriculture et développement durable

La nature coopérative de notre organisation fait en sorte que nous nous inscrivons fondamentalement dans une logique de développement durable, que ce soit par notre soutien aux productions locales et respectueuses de l'environnement ou encore par nos investissements structurants, favorisant la pérennité des entreprises de nos membres et de leurs communautés. Cet état d'esprit sous-tend toutes nos décisions.

Afin de contribuer pleinement à l'atteinte des objectifs du Plan d'agriculture durable, les mesures incitatives pour l'adoption de nouvelles pratiques doivent être bonifiées. Nous avons tous été en mesure de constater l'engouement de milliers de producteurs envers le programme de Rétribution des pratiques agroenvironnementales lors des deux dernières éditions.

L'enveloppe budgétaire allouée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec devrait être augmentée pour que plus de producteurs soient soutenus dans la transition vers une agriculture plus durable. À tout le moins, le maintien des 125 millions de dollars prévus pour les cinq premières années du Plan d'agriculture durable (PAD) et pour accroître l'autonomie alimentaire est crucial. Cela permettrait à un plus grand nombre de producteurs agricoles de s'inscrire et profiter d'un soutien financier notamment pour leurs efforts en formation continue en matière d'agroenvironnement.

Par ailleurs, nous souhaitons déployer plus de moyens pour soutenir les producteurs agricoles dans l'adoption de l'agriculture de précision. Grâce à *l'Offensive de transformation numérique*, nous sommes

en mesure de mettre en place un projet qui permet à un grand nombre de producteurs d'être sensibilisés et d'adopter de nouveaux outils numériques grâce à notre plateforme AgConnexion. En soutenant plus grandement de telles démarches, le gouvernement permettrait une plus grande adoption par les producteurs de la technologie de précision en agriculture, ainsi qu'une augmentation des rendements et une diminution des intrants lorsque cela est possible.

Dans cette même volonté d'améliorer la qualité des sols, de l'air et de l'eau, il serait intéressant que le gouvernement se penche sur l'idée d'utiliser des sommes provenant du Fonds bleu pour dédommager les producteurs qui respectent la réglementation sur les bandes riveraines, et qui se faisant, favorisent la santé des cours d'eau environnants.

À titre de fédération de coopératives, il est de notre rôle d'accompagner et soutenir les producteurs agricoles dans cette transition agroenvironnementale. Par l'entremise de notre fort réseau d'experts-conseils, comme mentionné dans le PAD, ces derniers « agissent comme une courroie de transmission entre des connaissances agronomiques et les producteurs.¹ » Si les producteurs agricoles contribuent aux changements climatiques et en sont des victimes, ils font aussi partie de la solution. La lutte contre ces changements nous permettra de nous préparer à l'économie des prochaines décennies afin d'assurer la prospérité et la compétitivité de l'économie québécoise.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous accordez à nos propositions et demeurons disponibles pour répondre à vos questions.

¹ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. *Agir, pour une agriculture durable : Plan 2020-2030*. 2020, p. 37. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/dossier/plan_agriculture_durable/PL_agriculture_durable_MAPAQ.pdf?1603387733